



Membre de l'Union Internationale des Magistrats

UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS

18 rue de la Grange Batelière - 75009 PARIS

Tél : 01.43.54.21.26. - Fax : 01.43.29.96.20.

E-mail : contact@union-syndicale-magistrats.org

Site : www.union-syndicale-magistrats.org

Paris, le 13 juillet 2016

Communiqué de presse

Nomination du directeur de l'ENM : Pour une procédure plus transparente

Le remplacement du directeur de l'École Nationale de la Magistrature a été annoncé aujourd'hui : Olivier Leurent succède à Xavier Ronsin.

Cette nomination dépend du choix discrétionnaire opéré par le garde des Sceaux. Dans une note du 8 avril 2016, le Ministre de la Justice avait indiqué vouloir instaurer une procédure plus transparente, comprenant notamment l'audition de tous les candidats.

L'USM avait salué une initiative intéressante, bien qu'insuffisante pour éviter toute suspicion de nomination politique à la tête de l'ENM.

Après plus de trois mois d'incompréhensible attente, l'opacité du choix des quelques candidats finalement auditionnés par la commission, l'absence de critères objectifs préalablement et ouvertement définis et les motifs de pure façade opposés à certains d'entre eux pour écarter leur candidature ont largement contredit la volonté de transparence affichée.

L'enjeu est pourtant celui de la neutralité politique de l'École, établissement public au rayonnement international, et du pluralisme de son enseignement dispensé notamment à l'ensemble des magistrats de l'ordre judiciaire.

L'USM conteste fermement la méthode de recrutement. Elle sollicite une réforme de la procédure de nomination du directeur et des directeurs adjoints de l'École afin qu'elle ne dépende pas de pressions et influences politiques mais relève du pouvoir de proposition du Conseil supérieur de la magistrature, organe constitutionnellement indépendant.